

## CONDITIONS ET TARIFS

Tarifs en vigueur au  
1er octobre 2022

# Sommaire

|                                                                |          |
|----------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Sommaire.....</b>                                           | <b>2</b> |
| <b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS.....</b>                        | <b>3</b> |
| <b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE.....</b> | <b>3</b> |
| OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE.....                        | 3        |
| RELEVES DE COMPTE.....                                         | 3        |
| TENUE DE COMPTE.....                                           | 3        |
| SERVICES EN AGENCE.....                                        | 3        |
| <b>BANQUE A DISTANCE.....</b>                                  | <b>4</b> |
| INTERNET.....                                                  | 4        |
| PAR CORRESPONDANCE.....                                        | 4        |
| <b>VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT.....</b>               | <b>4</b> |
| CARTES.....                                                    | 4        |
| VIREMENT.....                                                  | 4        |
| PRELEVEMENTS/TIP.....                                          | 4        |
| CHEQUES.....                                                   | 4        |
| ESPECES.....                                                   | 4        |
| <b>OFFRES GROUPEES DE SERVICES.....</b>                        | <b>5</b> |
| GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifsau chèque).....   | 5        |
| <b>IRREGULARITE ET INCIDENTS.....</b>                          | <b>5</b> |
| COMMISSION D'INTERVENTION.....                                 | 5        |
| OPERATIONS PARTICULIERES.....                                  | 5        |
| INCIDENTS DE PAIEMENT.....                                     | 5        |
| <b>DECOUVERTS ET CREDITS.....</b>                              | <b>5</b> |
| CREDITS A LA CONSOMMATION.....                                 | 5        |
| PRET SUR GAGES.....                                            | 5        |
| MICROCREDIT.....                                               | 6        |
| CREDITS IMMOBILIERS.....                                       | 6        |
| <b>EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS.....</b>                   | <b>6</b> |
| EPARGNE BANCAIRE.....                                          | 6        |
| PLACEMENTS FINANCIERS.....                                     | 6        |
| <b>AUTRES SERVICES.....</b>                                    | <b>7</b> |
| VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETS SUR GAGES.....        | 7        |
| VENTES AUX ENCHERES VOLONTAIRES.....                           | 7        |
| ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUX.....                    | 7        |
| LOCATION D'ESPACES.....                                        | 7        |
| MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE.....                       | 7        |
| POINT CONSEIL BUDGET.....                                      | 7        |
| <b>RESOUDRE UN LITIGE.....</b>                                 | <b>7</b> |

## **EXTRAIT STANDARD DES TARIFS**

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

| <b>LISTE DES SERVICES</b>                                                                                       | <b><u>PRIX EN EUROS</u></b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'internet                                                       | Non proposé                 |
| Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS                                                  | Non proposé                 |
| Carte de paiement internationale à débit immédiat                                                               | Non concerné                |
| Carte de paiement internationale à débit différé                                                                | Non concerné                |
| Carte de paiement à autorisation systématique                                                                   | Non concerné                |
| Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale | Non concerné                |
| Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro                                                             | Non concerné                |
| Frais de prélèvement                                                                                            | Gratuit                     |
| Commission d'intervention                                                                                       | Non concerné                |
| Assurance perte ou vol des moyens de paiement                                                                   | Non proposé                 |

## **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**

| <b><u>OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE</u></b> |                      |
|--------------------------------------------------|----------------------|
| Ouverture de compte                              | Gratuit              |
| Clôture de compte                                | Gratuit              |
| Modification de dossier                          | Gratuit              |
| <b><u>RELEVES DE COMPTE</u></b>                  |                      |
| - mensuel                                        | Gratuit <sup>1</sup> |
| - annuel                                         | Gratuit              |
| Relevé de compte en ligne                        | Non disponible       |
| <b><u>TENUE DE COMPTE</u></b>                    |                      |
| Frais de tenue de compte                         | Gratuit              |
| Edition de duplicata                             | Gratuit              |
| <b><u>SERVICES EN AGENCE</u></b>                 |                      |
| Retrait, dépôt sur le compte                     | Gratuit              |

<sup>1</sup> Si opération dans le mois.

## **BANQUE A DISTANCE**

### **INTERNET**

|                                           |                |
|-------------------------------------------|----------------|
| Ouverture de compte                       | Non disponible |
| Consultation de compte Epargne/Placement  | Gratuit        |
| Consultation de compte Prêt sur Gages     | Gratuit        |
| Païement des prolongations Prêt sur Gages | Gratuit        |

### **PAR CORRESPONDANCE**

|                                                                              |                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Ouverture de compte                                                          | Gratuit                                                    |
| Clôture de compte                                                            | Gratuit                                                    |
| Envoi de relevé de compte                                                    | Gratuit                                                    |
| Païement des prolongations de Prêt sur gages par carte bancaire et téléphone | Gratuit                                                    |
| Avis de bonis $\geq 15$ euros                                                | Frais d'affranchissement prélevés sur le boni <sup>2</sup> |

## **VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT**

### **CARTES**

|                                                   |                                     |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                   | Pas de délivrance de carte bancaire |
| Païement par carte au guichet du Crédit Municipal | Gratuit                             |

### **VIREMENT**

|                                                     |         |
|-----------------------------------------------------|---------|
| Virement d'un compte externe vers un compte interne | Gratuit |
| Virement d'un compte interne vers un compte externe | Gratuit |

### **PRELEVEMENTS/TIP**

Non concerné

### **CHEQUES**

Pas de délivrance de chéquier

### **ESPECES**

|                                 |                                                                                           |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Versement et retrait en espèces | Maximum 3 000€ <sup>3</sup> (op. de prêt sur gages)<br>Maximum 1 000€ (autres opérations) |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|

<sup>2</sup> Cf. Art. D.514-21 du Décret n° 2008-1402 du 19 décembre 2008

<sup>3</sup> Cf. Décret n° 2016-1985 du 31 décembre 2016 pris pour l'application de l'article L. 112-6 du Code Monétaire et Financier relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances

## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

### GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)

Non concerné

## IRREGULARITES ET INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION

Non concerné

### OPERATIONS PARTICULIERES

|                                        |                                                                                                                                        |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais par avis à Tiers Détenteur       | 102€                                                                                                                                   |
| Frais par saisie-attribution           | 102€                                                                                                                                   |
| Frais par oppositions administratives  | 102€ (Le montant des frais afférents à une opposition administrative est égal à 10% du montant dû au Trésor Public et plafonné à 102€) |
| Frais d'actes et contentieux (Crédits) | 8% du Capital Restant Dû                                                                                                               |

### INCIDENTS DE PAIEMENT

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Frais de rejet de prélèvements | Gratuit |
|--------------------------------|---------|

## DECOUVERTS ET CREDITS

### CREDITS A LA CONSOMMATION

#### PRET SUR GAGES

Durée : 6 mois

| TAUX D'INTERETS                                 | Taux mensuel                                                                                                                                                        | Taux annuel                   | TAEG*  |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------|
| Prêts inférieurs à 100 €                        | 0,00%                                                                                                                                                               | 0,00%                         | 2,01%  |
| Prêts de 101 € à 3 000 €                        | 0,90 %                                                                                                                                                              | 10,80 %                       | 13.21% |
| Prêts de 3 001 € à 6 000 €                      | 0,65 %                                                                                                                                                              | 7,80 %                        | 10,04% |
| Prêts supérieurs à 6 000 €                      | 0,27 %                                                                                                                                                              | 3,24 %                        | 5,31%  |
| *dont frais de garde et d'assurance semestriels | 1 % du capital prêté                                                                                                                                                |                               |        |
| Pénalité pour paiement tardif d'intérêts        | 3,00 % du capital prêté (après un délai de 8 mois)                                                                                                                  |                               |        |
| Frais d'opposition et de duplicata              | 15 € <sup>4</sup> par contrat                                                                                                                                       |                               |        |
| Frais de correspondance                         | 5 €                                                                                                                                                                 |                               |        |
| Frais pour retrait de vente <sup>5</sup>        | Prêts supérieurs à 100€                                                                                                                                             | 15 € <sup>6</sup> par contrat |        |
| Frais de préparation de vente                   | 5% de l'adjudication en cas de boni                                                                                                                                 |                               |        |
| Frais de garantie                               | Un droit de garantie de 10 € <sup>7</sup> par contrat est perçu dès lors qu'au moins un objet faisant partie dudit contrat a bénéficié de l'apposition d'un poinçon |                               |        |

<sup>4</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

<sup>5</sup> Concerne les gages retirés **15 jours** et moins avant la date de vente

<sup>6</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

<sup>7</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

**Exemples :**

- Montant du prêt : 100€

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 0 € - frais de garde et d'assurance : 1 € -  
Coût total : 1 €

- Montant du prêt : 1 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 54 € - frais de garde et d'assurance: 10 €  
- Coût total : 64.00 €

- Montant du prêt : 10 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 162€ - frais de garde et d'assurance : 100 €  
- Coût total : 262 €

**MICROCREDIT****TAEG :**3 %<sup>8</sup>**Montant :**Minimum : 300€ Maximum : 5 000<sup>9</sup>**Durée :**

De 3 à 60 mois maximum

**Frais de dossier :**

Néant

**CREDITS IMMOBILIERS**

Non proposé

**EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS****EPARGNE BANCAIRE****Livret d'épargne solidaire<sup>10</sup>**

0.20% bruts/an

**Livret de micro-épargne<sup>11</sup>**

5.60% bruts/an

**PLACEMENT FINANCIERS****Compte A Terme solidaire (CAT) 12 ou 24 mois**

CAT 12 mois : 0.10% bruts/an

CAT 24 mois : 0.15% bruts/an

<sup>8</sup> Pour certaines structures accompagnantes, le taux de 3% est ramené à 0% du fait de la prise en charge des intérêts par la structure.

<sup>9</sup> Jusqu'à 8 000 € sur 84 mois dans certains cas particuliers laissés à l'appréciation du Crédit Municipal de Toulouse.

<sup>10</sup> Encours maximum par client : 100 000 €.

<sup>11</sup> Livret réservé à des personnes en difficulté financière, bénéficiant d'un accompagnement social. Encours maximum par client : 3 000 €.

## **ASSURANCES**

Non proposé.

## **AUTRES SERVICES**

### **VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETS SUR GAGES**

La vente se fait au comptant.

|                                         |                                                                         |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Frais acheteur                          | 16.40% TTC en sus de l'adjudication à la charge de l'acquéreur          |
| Frais vendeur (dont ventes volontaires) | Frais sur préparation de vente : 5% de l'adjudication (en cas de bonis) |

### **ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUX**

|            |         |
|------------|---------|
| Estimation | Gratuit |
|------------|---------|

### **LOCATION D'ESPACES**

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| Frais de location  | 450€ HT/ jour                |
| Frais forfaitaires | 60€ HT / 2 jours             |
|                    | 10€ HT / jour supplémentaire |

### **GARANTIE DES METAUX PRECIEUX**

|                                                       |                        |
|-------------------------------------------------------|------------------------|
| Frais d'apposition du poinçon sur les métaux précieux | 10€ / HT <sup>12</sup> |
|-------------------------------------------------------|------------------------|

### **MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE**

|                                      |                                                         |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Adhésion                             | 5€ - 15€ - 20€ (en fonction de la capacité de paiement) |
| Echange euros/sols                   | 1€ = 1 sol                                              |
| Frais d'échange sols/euros           | 5%                                                      |
| Frais de Fonte (sols de + de 3 mois) | 2%                                                      |

### **POINT CONSEIL BUDGET**

|                                                                            |         |
|----------------------------------------------------------------------------|---------|
| Etude et conseils financiers                                               | Gratuit |
| Aide au montage des dossiers de surendettement et rétablissement personnel | Gratuit |
| Aide au suivi des plans de surendettement                                  | Gratuit |

<sup>12</sup> Service réservé aux professionnels

## **RESOUDRE UN LITIGE**

Le Crédit Municipal veille à apporter à ses clients la meilleure qualité de service et veille à ce que toutes les insatisfactions et tous les dysfonctionnements qui pourraient advenir, puissent trouver une solution rapide.

Si vous souhaitez poser une question, exprimer un problème ou une insatisfaction, votre chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié. Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée, vous pouvez vous exprimer auprès du service réclamations, qui vous répondra de manière adaptée :

- par courrier : Crédit Municipal de Toulouse, Service Réclamation, 29 rue des Lois BP 10603, 31006 TOULOUSE cedex.

Suite à ce courrier, si aucune réponse ne vous apporte satisfaction et sous réserve d'éligibilité de votre demande, vous pouvez saisir par écrit le Médiateur en exposant votre demande à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, Société Médiation Professionnelle, 24 rue Albert de Mun -33000 Bordeaux -[www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr).

La procédure est gratuite pour le client, la rémunération du médiateur étant à la charge du Crédit Municipal. Le client conserve en revanche la charge de ses propres frais, notamment de déplacement, de production et d'envoi de pièces justificatives.

[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## Augmentation du barème des prêts sur gage

admin@cmt 17 octobre 2025 Non classé Leave a comment

Le Crédit Municipal augmente son barème des prêts sur gage à **41€ par gramme d'or 18 carats**.

Cette augmentation vous permet d'obtenir un prêt plus important pour le même bijou. Si vous avez un besoin de trésorerie, vous pouvez dès à présent faire réévaluer le montant de votre prêt actuel.

Comment faire réévaluer votre prêt ?

Prenez rdv dans votre espace client ou contactez votre agence au 05 61 21 69 12.

Lors de votre venue, munissez-vous de :

Votre pièce d'identité.

Votre justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Votre contrat original.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these [HTML tags](#) and [code](#) to format your comment.

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site web

[Laisser un commentaire](#)

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites... Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

[À PROPOS](#)

[F.A.Q.](#)

[RÉCLAMATION ET MÉDIATION](#)

[DONNÉES PERSONNELLES](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉOLUTION \(FGDR\)](#)

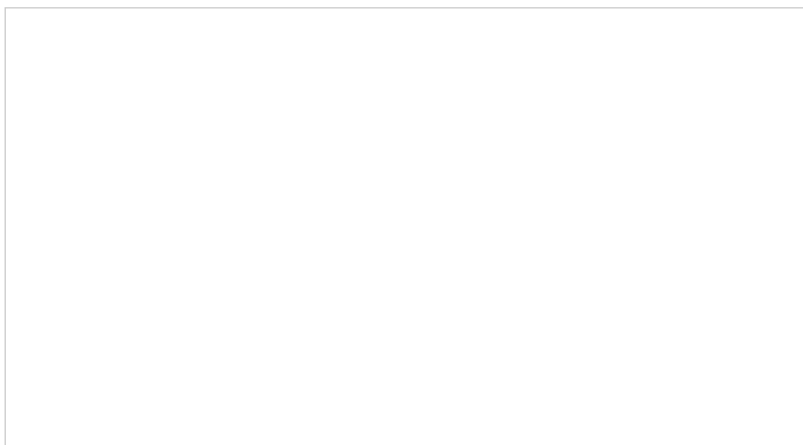
INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐

Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## AUGMENTATION DU PRÊT AU GRAMME D'OR

admin@cmt 24 mars 2025 Non classé Leave a comment

Le montant prêté pour l'or augmente au Crédit Municipal de Toulouse et de Montauban : bénéficiez désormais de prêts à 37€ le gramme d'or 18 carats.

Faites un simulation de vos objets en ligne

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these [HTML](#) tags and attributes:

<a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del>

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-m

Laisser un commentaire

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites...  
Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

CREDIT  
MUNICIPAL



GESTION DES COOKIES

À PROPOS

Email

☐

Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## AUGMENTATION DU PRÊT AU GRAMME D'OR

admin@cmt 2 juin 2025 Non classé Leave a comment

Le montant prêté pour l'or augmente au Crédit Municipal de Toulouse et de Montauban, bénéficiez désormais de prêts :

- à 38€ le gramme d'or 18 carats pour un prêt sur gages,
- à 40€ le gramme d'or 18 carats pour une vente requise.

Faites un simulation de vos objets en or ligne

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these [HTML tags](#) and attributes:

<a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del>

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site web

Laisser un commentaire

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites... Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

CREDIT  
MUNICIPAL



GESTION DES COOKIES

À PROPOS

F.A.Q.



RÉCLAMATION ET MÉDIATION

DONNÉES PERSONNELLES

MENTIONS LÉGALES

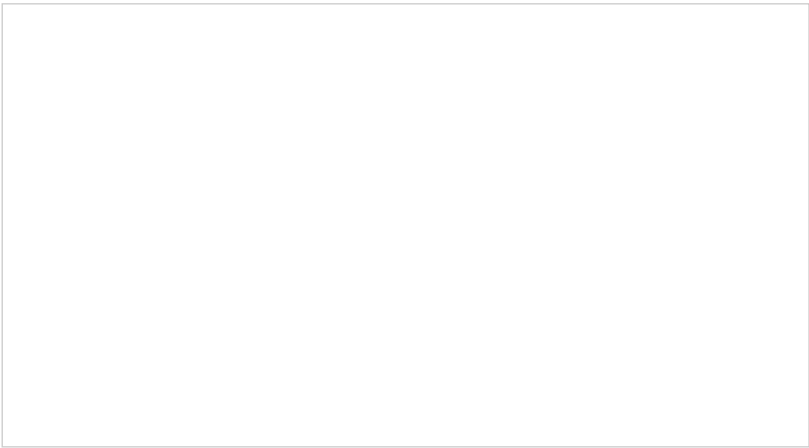
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉOLUTION (FGDR)

INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## Augmentation du prêt au gramme d'or

admin@cmt 18 septembre 2024 Non classé Leave a comment

Le prix de l'or augmente au Crédit Municipal et passe à 30€ le gramme pour un prêt sur gage et 31€ pour une vente requise (pour de l'or 18 carats).

Intéressé.e.s, :

faites une simulation de la valeur de votre objet en or sur notre site internet (cliquez ici)

faites expertiser vos objets lors des journées d'expertise gratuite (18/09/2024 – 16/09/2024-18/11/2024-18/12/2024 de 10h00 à 12h00 à l'Hôtel des ventes Vitry

au Crédit Municipal de Toulouse du lundi au vendredi de 08h15 à 16h30 OU au Crédit municipal de Montauban du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 12h00.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these HTML tags and attributes: [a href="" title="">](#) [b](#) [code](#) [del](#)

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site web pour les prochaines fois.

☐ Laisser un commentaire

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites... Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

[À PROPOS](#)

[F.A.Q.](#)

[RÉCLAMATION ET MÉDIATION](#)

[DONNÉES PERSONNELLES](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉOLUTION \(FGDR\)](#)

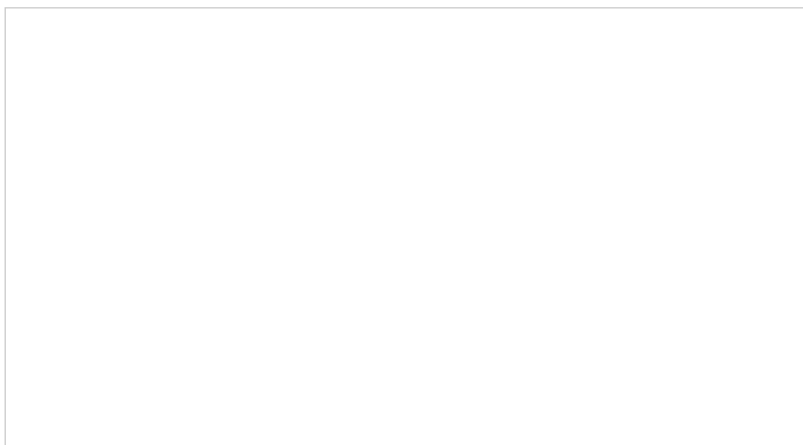
INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐

Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## Augmentation du prêt au gramme d'or

admin@cmt 25 octobre 2024 Non classé Leave a comment

Le prêt au gramme d'or augmente au Crédit Municipal et passe à 32€ le gramme pour un prêt sur gage et 33€ pour une vente requise (pour de l'or 18 carats).

Estimez votre objet en or

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these [HTML](#) tags and attributes:

<a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <code> <del>

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site web

[Laisser un commentaire](#)

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites... Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐

Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

CREDIT  
MUNICIPAL



À PROPOS

F.A.Q.



RÉCLAMATION ET MÉDIATION

DONNÉES PERSONNELLES

MENTIONS LÉGALES

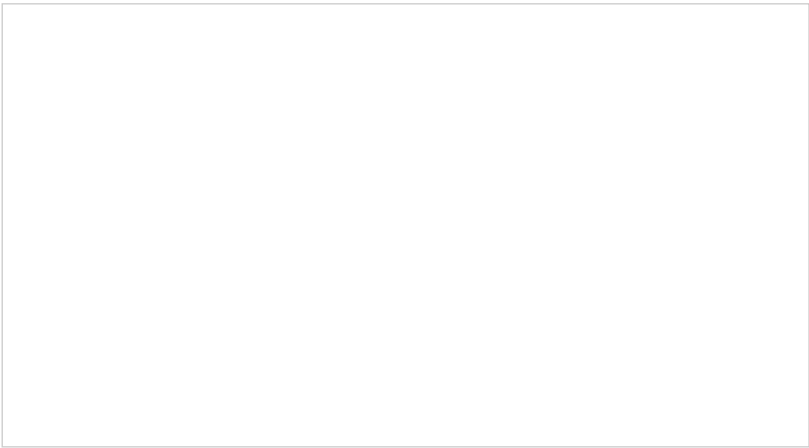
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉOLUTION (FGDR)

INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !





# LES COMPTES D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

Le Crédit municipal vous propose une épargne sociale et solidaire avec 2 produits : le Livret d'Épargne Solidaire et le Compte à Terme solidaire, labellisés Finansol.



## LE LIVRET D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

### LES BÉNÉFICIAIRES

Les personnes physiques (majeures et capables) et personnes morales (associations sans but lucratif) peuvent ouvrir un Livret d'Épargne Solidaire au Crédit Municipal de Toulouse.

### UN PLACEMENT SOLIDAIRE

A la différence de la plupart des produits d'épargne (y compris solidaires) classiques, le capital déposé est directement affecté aux actions sociales de proximité du Crédit Municipal, le microcrédit personnel prioritairement, et le prêt sur gages.

Un produit original per

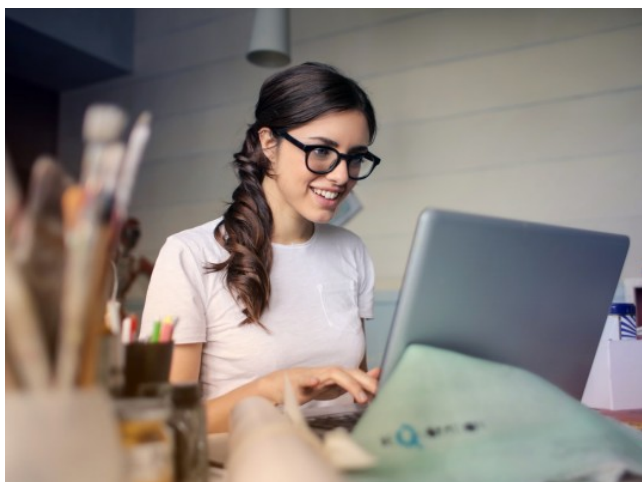
#### Inscrivez-vous à notre newsletter

sociations.

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites...  
Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



## UN PRODUIT RÉMUNÉRÉ

Pour connaître les modalités d'ouverture d'un Livret d'Épargne Solidaire, n'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers.

## UN PRODUIT SÛR

Placement sans risque, capital garanti

Fiscalité : Pour les personnes physiques, les intérêts sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %.

L'option pour une imposition au barème de l'impôt sur le revenu (IRPP) est possible sur simple demande écrite. Une demande de dispense de prélèvement (hors prélèvements sociaux) est possible si votre revenu fiscal de référence respecte les conditions suivantes :

- le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 50 000€ pour les contribuables mariés / pacsés
- le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 25 000€ pour les contribuables veufs ou célibataires

Pour les personnes morales sans but lucratif, les intérêts sont versés en brut. Ils peuvent alors être soumis à l'impôt sur les sociétés. Les personnes morales ne sont pas assujetties aux prélèvements sociaux.

## UN PRODUIT DISPONIBLE

Épargne disponible à tout moment

Aucun frais

TARIFICATION



EPARGNE BANCAIRE

Livret d'épargne solidaire (LES)  
Taux : 2.40% bruts/an  
Encours maximum par client : 200 000 €.

COMPTE À TERME SOLIDAIRE

UN PLACEMENT SOLIDAIRE

Comme tous les produits d'Epargne du Crédit Municipal de Toulouse, le capital déposé est directement affecté à ses actions sociales : le microcrédit personnel prioritairement, et le prêt sur gages.

LES BÉNÉFICIAIRES

Les personnes physiques (majeures, capables et ayant le statut de résident français) peuvent ouvrir un Compte à Terme Solidaire au Crédit Municipal de Toulouse.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Une rémunération garantie pendant toute la durée de votre placement.

Pour connaître les modalités d'ouverture d'un compte à terme solidaire, n'hésitez pas à contacter un de nos conseillers au 05.61.21.41.43.

- Aucun versement ni aucun retrait partiel des fonds ne peuvent avoir lieu pendant la durée du placement.
- Fiscalité : les intérêts sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %. L'option pour une imposition au barème de l'impôt sur le revenu (IRPP) est possible sur simple demande écrite.
- Une demande de dispense de prélèvement (hors prélèvements sociaux) est possible si votre revenu fiscal de référence respecte les conditions suivantes :
- le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 50 000€ pour les contribuables mariés / pacsés
  - le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 25 000€ pour les contribuables veufs ou célibataires

Versement des intérêts à l'échéance.

Taux fixe

Pénalité de 0.5 point en cas de remboursement anticipé.



TARIFICATION

Compte à terme (CAT)  
CAT 12 mois : 1.00% bruts/an  
CAT 24 mois : 1.10% bruts/an  
CAT 36 mois : 1.20% bruts/an

Encours maximum par client : 200 000 €.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Contactez nous par mail : [finances-solidaires@credit-municipal-toulouse.fr](mailto:finances-solidaires@credit-municipal-toulouse.fr) ou au 05.61.21.41.43

Le plafond maximum des dépôts tous produits confondus pour les particuliers et associations à but non lucratif est de 200 000 €.



GESTION DES COOKIES

À PROPOS

F.A.Q.

RÉCLAMATION ET MÉDIATION

DONNÉES PERSONNELLES

MENTIONS LÉGALES

FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉOLUTION (FGDR)

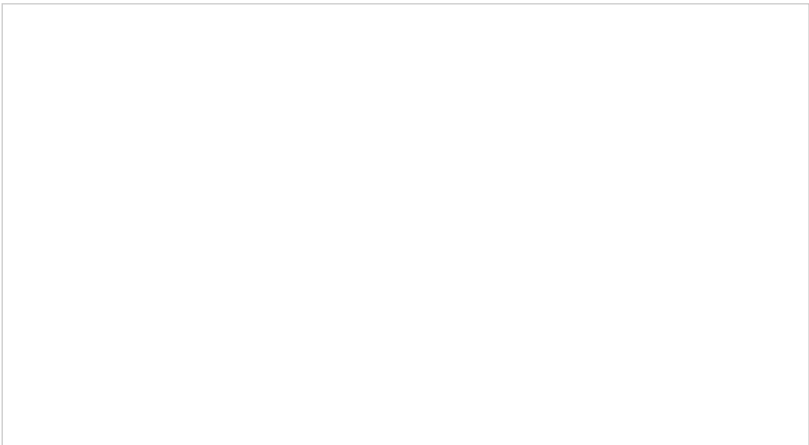
INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐

Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !





## FAITES UNE SIMULATION DE PRÊT POUR VOTRE OBJET EN OR

Les estimations fournies par le simulateur d'objet en or sont données à titre indicatif. Elles ne constituent pas une offre de prêt définitive et n'ont aucune valeur contractuelle.

Nous appliquons pour la simulation de votre prêt pour votre objet en or, une teneur de 18 carats par défaut (titrage d'or le plus courant).

[Simuler](#)

Taux actuel 46,00€/g

[Prise de rendez-vous](#)

## AUTRES OBJETS ACCEPTÉS COMME GAGES



Argenterie



Mobilier



Maroquinerie de luxe

[Prise de rendez-vous](#)

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites... Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.



Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

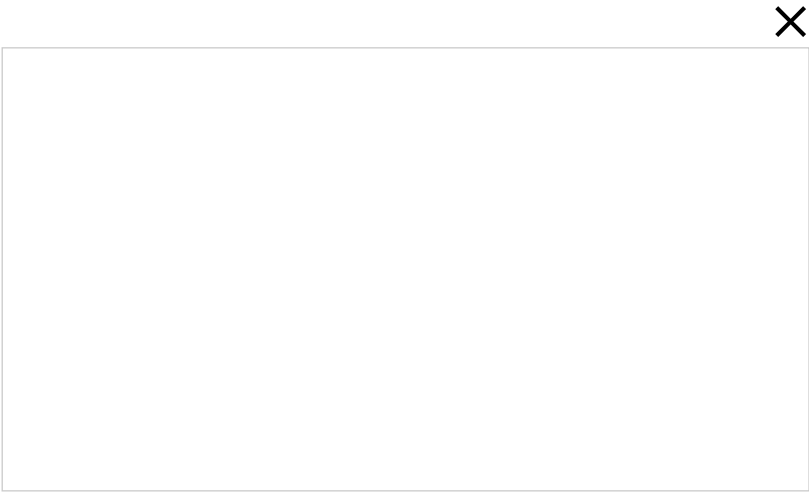


INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !





# MICROCRÉDIT PERSONNEL ACCOMPAGNÉ

Le Crédit Municipal de Toulouse propose grâce au Micro Crédit Personnel Accompagné (MCPA) un prêt pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Cet outil a été créé par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, visant à lutter contre l'exclusion bancaire, en complément des aides et dispositifs existants.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le MCPA est un outil destiné à aider les personnes en difficulté financière.

## CARACTÉRISTIQUES DES PRÊTS MCPA :

Les bénéficiaires d'un MCPA disposent d'un accompagnement social sur toute la durée du prêt.

Un rendez vous avec une structure accompagnante sera proposé afin d'instruire la demande ou de réorienter la personne, si nécessaire, vers d'autres dispositifs.

Si le Crédit Municipal valide l'attribution du prêt MCPA, l'acceptation par l'emprunteur entraîne l'acceptation de l'accompagnement social pour la durée du prêt.

Cet accompagnement social se fera en collaboration avec le service social ou la structure accompagnante dont relève l'emprunteur.

## LE MCPA SERT À FINANCER DES PROJETS EN LIEN AVEC L'INSERTION SOCIALE ET/OU PROFESSIONNELLE COMME :

L'accès au logement

La santé

L'éducation et la formation

L'emploi et la mobilité

L'équipement ménager

Le rachat de dettes

... ou tout autre projet

## LE MCPA NE PERMET PAS :

à racheter des prêts

à compléter un montage financier comprenant d'autres prêts

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites...  
Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

à financer la création d'une micro-entreprise.



Le MCPA ne se substitue pas aux aides sociales légales mais peut éventuellement les compléter.

## À QUI S'ADRESSE LE MCPA ?

Aux personnes ayant des ressources limitées mais qui ont une capacité de remboursement :

Salariés  
Retraités  
Etudiants ou apprentis  
Demandeurs d'emploi  
Bénéficiaires de minima sociaux  
...

## NOS STRUCTURES ACCOMPAGNANTES

Les partenaires sociaux avec qui nous travaillons couvrent le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Afin d'être dirigé vers la structure accompagnante la plus proche de chez vous, n'hésitez pas à simuler votre demande de prêt ci-dessous, ou à nous contacter.

Une équipe de bénévoles est également à votre disposition pour vous aider :

du lundi au mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,  
le jeudi de 14h00 à 17h00.

Vous pouvez les contacter à [finances-solidaires@credit-municipal-toulouse.fr](mailto:finances-solidaires@credit-municipal-toulouse.fr) (pour tout contact par mail merci d'indiquer un numéro de téléphone sur lequel vous pouvez être rappelé) ou au **05 61 21 41 43**.

# SIMULEZ VOTRE MICROCRÉDIT

×

1 NATURE DE VOTRE PROJET

Sélectionnez la nature de votre projet

☐ Accès au logement

☐ Santé

☐ Education et formation

☐ Accès à la mobilité

☐ Remboursement de dette / Accident de la vie

☐ Cohésion familiale



- ☐ Vacances
- ☐ Prêt à la consommation

Étape suivante >

2 MONTANT SOUHAITÉ

3 VOTRE CODE POSTAL

4 NOTRE RÉPONSE



## TARIFICATION

TAEG : 3.04%

Pour certaines structures accompagnantes, le taux de 3.04% est ramené à 0% du fait de la prise en charge des intérêts par la structure.

0% pour tous les toulousains, quelle que soit la structure sollicitée.

Montant : Minimum 300 € / Maximum 8 000 €

Exemple :

j'emprunte 3 000 € sur 36 mois, je rembourse 87.24 € / mois soit un total de 3 140.77 € avec un taux à 3.04%

j'emprunte 3 000 € sur 36 mois, je rembourse 83.33 € / mois soit un total de 3 000.00 € avec un taux à 0%

Durée : De 6 à 84 mois



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

## ASSURANCE EMPRUNTEUR

Afin de vous offrir le meilleur service possible, le Crédit Municipal de Toulouse vous propose une assurance facultative afin de vous protéger contre les risques financiers sur la durée de votre prêt.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Téléphonez au 05.61.21.41.43

Email



☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## Epargne solidaire

admin@cmt 29 septembre 2023 Non classé Leave a comment

Les taux des comptes à terme du crédit municipal de Toulouse évoluent :

CAT 12 mois : 2.80% bruts/an

CAT 24 mois : 3.00% bruts/an

Pour en savoir plus cliquez ici.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these [HTML](#) tags and attributes:

<a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del>

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

**CREDIT  
MUNICIPAL**  **TOULOUSE**  
Gage de confiance depuis 1867

[GESTION DES COOKIES](#)[À PROPOS](#)[F.A.Q.](#)[RÉCLAMATION ET MÉDIATION](#)[DONNÉES PERSONNELLES](#)[MENTIONS LÉGALES](#)[FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET C](#)

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites...  
Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers  
et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère  
personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement,  
d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement  
général sur la protection des données).

M'inscrire !

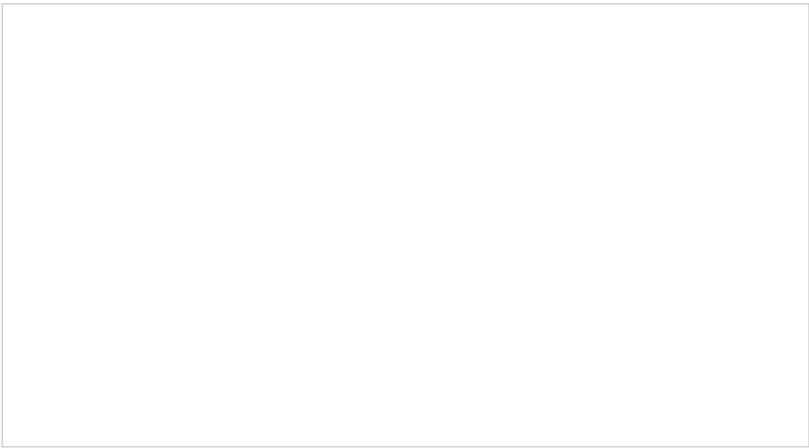
INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR



Email

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



[ACCUEIL](#)[PRÊT  
SUR  
GAGES](#)[VENTES  
AUX  
ENCHÈRES](#)[SERVICES  
SOLIDAIRES](#)[AUTRES  
SERVICES](#)[EXPOSITIONS  
AU CENTRE  
D'ART VITRY](#)[ESPACE  
CLIENT](#)

## Nouveau taux pour le livret d'épargne solidaire

admin@cmt 24 octobre 2024 Non classé Leave a comment

Le taux du livret d'épargne solidaire du Crédit Municipal de Toulouse passe à 2.75% bruts/an.

Épargnez autrement avec le livret d'épargne solidaire en affectant le capital déposé aux activités de prêt sur gages et de microcrédit personnel accompagné de l'établissement.

Pour en savoir plus.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

You may use these HTML tags and attributes:

<a href="" title=""> <ab

Nom \*

E-mail \*

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-m

☐ Laisser un commentaire

### Inscrivez-vous à notre newsletter

Découvrez nos actualités : actualités, événements, journées d'expertises gratuites...

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Adresse mail

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !



INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER DE L'ÉTABLISSEMENT

Email

☐ Je suis d'accord pour recevoir des e-mails conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

M'inscrire !

